



Le coup de griffe !

numéro 3 – novembre 2007

Publication de SUD et SUI en Centrale MINEFE-MBCPFP

Allez, allez, l'heure de la lutte a sonné !

Le gouvernement Sarkozy réforme à tout va . Comment ne pas agir face à un chef de l'État omniprésent qui contrôle tous les faits et gestes de ses ministres et secrétaires d'État, leur ôte tout pouvoir réel de concertation, veille au rythme des réformes et organise à une vitesse inégalée la remise en cause des statuts, des acquis sociaux, des droits ?

Se taire et ne rien faire face à ce rouleau compresseur ultra-libéral qui affiche l'indécence de ses goûts pour les plus nantis et le mépris pour les plus faibles, les plus démunis, serait non seulement être irresponsable, mais être complice.

Certes, le Grenelle de l'environnement a donné satisfaction à certaines ONG écologistes par des mesures phares... mais ne masque pas l'omerta sur la question tabou du nucléaire. Enfin, certains dénoncent des mesures en demi teintes (gel **momentané** sur les OGM et objectif de réduction de 50 % des pesticides dans l'agriculture) qui démontrent que le modèle d'une agriculture ultra productiviste n'est pas remis en cause. Il en va de même pour les intérêts des entreprises. L'élaboration annoncée d'une fiscalité écologique préfigure une nouvelle réduction de "la fiscalité sur le travail", c'est à dire une réduction accrue du financement de la protection sociale. A l'horizon : de nouvelles remises en cause sociales avec une société à plusieurs vitesses où les plus fragiles seront de moins en moins protégés ! Le projet sur les franchises médicales qui vient d'être adopté par le parlement, en est un nouveau signe.

Alors, les protestations prennent forme. Des professions peu habituées à battre le pavé se mobilisent : avocats et magistrats contre la carte judiciaire, internes des hôpitaux contre la remise en cause du droit d'installation, hommes politiques de tous bords contre le contrôle de l'immigration et les tests ADN...

Comment s'étonner alors que la grève du 18 octobre des cheminots et des salariés des transports ait fait le plein ? Six mois à peine après le vote de la loi sur "le service minimum" ! Fait sans précédent, même les cadres sont entrés dans la lutte à la SNCF.

Les fonctionnaires, quant à eux, déjà en grève le 18 octobre contre la remise en cause des garanties statutaires, contre les suppressions massives d'emploi actuelles et à venir, contre les fusions de service (ANPE et UNEDIC, DGI et DGCP...) et les re-découpages ministériels, sont prêts à remettre le couvert le 20 novembre.

Pour les salariés publics, le 20 novembre constituera une étape supplémentaire dans la re-mobilisation sociale. Nous, syndicalistes SUD et SUI, nous préférons être clairs ! Nous savons que ces grèves de 24 heures ne suffiront pas à ébranler le gouvernement. Seules les mobilisations unitaires, public-privé, avec les chômeurs, précaires et tous les laissés-pour-compte convergeant dans un mouvement d'ensemble et vers la grève générale interprofessionnelle permettront de construire les rapports de force nécessaires.

Les vrais chiffres du pouvoir d'achat.

En marge des conférences sur le pouvoir d'achat qui ont eu les « succès » que l'on sait, le journal Le Monde souligne une « smicardisation » de la société française sans équivalent en Europe :

- entre 1991 et 2006 la proportion de salariés au smic est passée de 8,1 à 15,1 %
- 37,8 % des salariés privés et publics, intérimaires et autres travailleurs précaires perçoivent moins de 1,3 fois le smic

A contrario, les revenus les plus élevés ne cessent d'augmenter :

entre 1998 et 2005, les 3500 foyers les plus riches ont vu leur revenu bondir de 42,6 % contre 4,6 % pour 90 % des foyers fiscaux !

Pendant ce temps, « le poids des dépenses dites contraintes – celles sur lesquelles on n'a pas de prise à court terme comme le logement, les assurances, les remboursements de crédits, les impôts, n'a cessé d'augmenter » (de 22 % du budget familial en 1960 à 45 % en 2006 !). Instructif !

Le "coût" du Nadar...

Suite à la mobilisation des personnels et à l'action prolongée des syndicats de centrale, le ministère a abandonné l'an dernier son projet d'installer 600 agents dans l'immeuble Nadar de Vincennes, situé sur un ancien site Kodak non dépollué. Une victoire après plusieurs mois de "bras de fer" ! Ce qu'on l'on sait moins c'est que le maire de Vincennes assigne les secrétaires généraux des syndicats en justice pour diffamation. Tout ça parce qu'il a été vexé par un tract intersyndical interne, qu'une main anonyme lui a fait parvenir. Si cet épisode a fait la preuve de l'utilité de l'action syndicale, par contre nous trouvons tout à fait anormal que le rôle de défense des agents nous mène devant les tribunaux. Au delà, c'est l'indépendance syndicale qui est en jeu. Par ailleurs, nous trouvons tout aussi anormal de **payer** pour l'entêtement d'un ministère qui lui, n'est absolument pas mis en cause dans cette affaire.

Pensions : les poupées russes

Selon les derniers audits, le service des Pensions est destiné à être absorbé par la DGCP. Or, avec les dernières annonces, la CP est elle-même fusionnée avec la DGI, donc... aujourd'hui, à tous les niveaux, l'inquiétude des agents grandit. Les incertitudes pour les choix informatiques, essentiels pour le service des Pensions, n'en sont qu'aggravées.

Informatique.....et libertés

La DPAEP continue de passer notre quotidien au crible de l'informatisation et de l'automatisation. Dernier en date : le télé inventaire. Il s'agit ni plus ni moins de savoir et de répertorier à distance quels logiciels sont installés et utilisés sur les postes des agents. L'enjeu à peine voilé est d'automatiser au maximum pour faire des économies d'emploi notamment en centrale. Certes l'administration se défend de vouloir jouer les Big Brother. On peut quand même s'interroger sur la banalisation de ce type d'investigations au regard de la protection individuelle mais aussi au regard de la confidentialité de certaines missions du ministère. Il est de toutes façons évident que le ministère a engagé un renforcement de la structuration de ses systèmes informatiques via le SIRH qui doit être intégré dans un CHORUS interministériel.

... une expérimentation qui cache une réorganisation de service ?

Contrat de service sous le bras, la DPAEP a décidé de faire une expérimentation entre la SDI et l'IGF, le SGAE (affaires européennes) et l'Immobilier. Déclinaison du référentiel ITIL présenté comme un référentiel de qualité destiné à optimiser les services rendus « aux clients », ce contrat de service soulève de nombreuses questions : rôles respectifs de la société privée et des GRID, impact de la nouvelle organisation sur les horaires des agents (permanence de 8 h à 20 h alors qu'il y a des horaires variables avec binômes choisis). Quant aux GRID, ceux-ci commencent à y voir une entreprise de contestation de leur rôle par mise en concurrence avec une entreprise privée. Dans ce cadre, des pressions pourraient être exercées sur les agents (la RTT montrée comme un obstacle à la flexibilité, course aux formations pointues). Ce dispositif n'est expérimenté que 3 mois avant généralisation. Il a été évoqué en CTPC sans être vraiment concerté au préalable. SUD, qui n'est pas représenté en CTPC, craint qu'une telle expérimentation, fort peu concertée n'aboutisse à terme à une réorganisation de service...

Droit à la formation

Les mesures concernant le droit individuel à la formation entrent en vigueur dès le 1^{er} janvier 2008. Le moins que l'on puisse dire est que le SG, la DPAEP, voire les organismes de formation n'en maîtrisent pas les conditions d'application. Il semblerait que les directions auront toute latitude pour déterminer quelles formations seront prises en compte dans le DIF. Quid du portefeuille individuel de formations en cas de mobilité trans-directionnelle.

Feu vert pour l'administration, rouge pour les agents !

Depuis la fin des années soixante dix, les personnels administratifs souffrent d'un refus de reconnaissance. Leur métier a beaucoup évolué, est devenu plus technique, demande de plus en plus de qualifications, sans que, pour autant, ces nouvelles connaissances ne soient validées. De fait, si on écoute l'administration, les missions dites de catégorie C -qui représentent encore 40 à 45 % des effectifs au sein du Ministère - n'existent pratiquement plus, remplacées, pour le moins, par des missions de catégorie B.

Si depuis des années, les personnels administratifs peuvent se sentir "les laissés pour comptes", depuis mai 2007, avec la mise en place d'une politique ultra libérale qui vise, entre autre, à démanteler le service public à la française, ce sont les agents qui font le plus les frais des restrictions budgétaires et des réductions d'effectifs

Il y a rupture !

Au défunt MINEFI scindé en deux, les agents administratifs sont et resteront les plus visés.

Le Ministère du Budget, des Comptes Publics et de la Fonction publique et le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi qui le remplacent veulent donner l'exemple et c'est en leurs seins que les regroupements sont les plus cruels :

- une seule direction des personnels pour les deux ministères ;
- des fusions de directions (DGI /DGCP etc.) ;
- des pans entiers d'activités de l'ex MINEFI disparaissent ou sont transférés vers d'autres ministères (branche industrie, nucléaire..) ;
- de nombreuses créations de SCN, d'EPI C.., portes ouvertes aux externalisations, voire dans certains cas... aux privatisations ;

Ces décisions permettront au Président de la république de tenir sa promesse de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux !

En attendant, les personnels administratifs de centrale souffrent. Les carrières, les promotions, le devenir des missions, l'accès aux catégories supérieures, les conditions de travail, le pouvoir d'achat, tous ces sujets sont constamment éludés par l'administration.

Bien pire encore dans les DRIRE

Les personnels administratifs des DRIRE, eux, ne savent même pas à quel champ ministériel ils seront rattachés dans les mois qui viennent : MINEFE ? MEDAD ? INTERIEUR ?

Oui, le feu est bien au rouge pour les personnels administratifs et au vert pour l'administration si nous ne nous mobilisons pas.

Sans réaction des personnels, qui empêchera l'administration d'imposer par exemple une mobilité fonctionnelle et (ou) géographique, avec tout ce que cela implique comme remise en cause, aussi bien professionnelle, que personnelle.

Il faut le dire, le temps de la résistance et celui de l'action sont venus. D'autant que ce ne sont pas les mesurette sur le pouvoir d'achat, de surcroît très ciblées, annoncées par le ministre Woerth, le 26 octobre 2007 qui vont calmer la grogne.

Non ! les mots ne sont pas trop forts, il y va de notre vie future et de la sauvegarde du service public à la française. **Unité, solidarité, combativité sont les valeurs qui pourront les sauver !**

Formation à la sauce psycho obligatoire au SESSI

Une formation visant à « optimiser les contacts téléphoniques » fait des remous au centre de production du SESSI. Initialement prévue pour 50 agents, elle a été étendue à tous et rendue obligatoire. En dehors du fait que cette formation ne répond pas aux besoins des agents chargés des enquêtes statistiques qui réclament en vain la prise en compte de leurs demandes et des outils adaptés, les personnels ont découvert en route la composante « psychologie comportementale » de la dite formation avec « jeux de rôle » à l'appui. Panique chez certains, colère chez d'autres qui n'ont pas l'envie ni le temps de "jouer" alors qu'ils pratiquent depuis 30 ans l'outil ! Au delà, on ne peut que s'interroger sur le boum dans la formation professionnelle et notamment dans le management des produits dérivés de pratiques thérapeutiques originellement destinées à guérir des patients atteints de problèmes tels que phobies, tocs, stress... De l'analyse transactionnelle à la psychologie comportementale en passant par la programmation neuro-linguistique, bien des dérives sont possibles lorsque ces pratiques sont manipulées hors d'un contexte thérapeutique. La mission interministérielle de lutte et de vigilance contre les sectes l'a souligné dans son rapport de 2006. Quant à nous, nous revendiquons le droit de refuser toute incursion dans notre personnalité, dans nos émotions et dans nos comportements.

Écho des luttes Les chiffres de la grève du 18 octobre : le taux ministériel est de 17,82 % dont 26,53 % à la DGI, 10,88 % à la DGCP, 12,88 % à la DGDDI, 7,35 % à l'INSEE, 9,86 % à la DGCCRF, et 5,99 % à l'administration centrale, de 3,57 % dans les DRIRE et de 0,76 % dans les écoles.

Vos revendications :

obtenir le respect, limiter l'arbitraire, améliorer les carrières par la reconnaissance des qualifications, des avancements réguliers à l'ancienneté et de vrais débouchés en B, défendre son pouvoir d'achat (40 points d'indice pour tous) et sa retraite !

Grève du 20 novembre : Appel unitaire des 3 fonctions publiques

Les fédérations de la Fonction publique, CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA, SOLIDAIRES, CFTC, constatent que les deux revendications prioritaires, le pouvoir d'achat et l'emploi public, ne sont toujours pas prises en compte par le gouvernement.

Les organisations appellent tous les agents des trois versants de la Fonction publique (Etat, territoriaux, hospitaliers) à faire grève, à se rassembler et à manifester le 20 novembre 2007 (jour du vote du budget à l'Assemblée Nationale) dans toute la France, sur nos exigences en matière de salaires, d'emploi public, de défense du service public, de ses missions et du statut de la Fonction Publique.

Sud Centrale et SUI défendent vos droits

Rien ne se fera sans vous !!!

Avec **Sud Centrale**, **SUI** et la fédération **FDSU**,
donnez-vous les moyens d'améliorer votre situation
individuelle et collective ;
de faire progresser le service public.
Dès réception des bulletins, pour les votes par
correspondance ;

**le 4 décembre, lors des votes dans
les bureaux,**

**choisissez le syndicalisme de
transformation sociale :**

**votez *Sud Centrale* et *SUI*
(**FDSU**)**